

Nouveau paysage social Bordes

Participation à un haut niveau

Nous vous remercions pour votre forte participation : 7 salariés sur 10 ont voté (soit 71.9%) - 74.7% des Ingénieurs et Cadres alors que la moyenne nationale des participations de salariés aux élections professionnelles est de 42%.

Pour les élections CE de Bordes, les voix se répartissent ainsi :

	CE 2013			
	CFDT	CFE-CGC	CGT	FO
1 ^{er} collègue	49	N/A	238	37
2 ^e collègue	219	180	371	61
3 ^e collègue	227	565	92	N/A

	CE 2017			
	CFDT	CFE-CGC	CGT	FO
1 ^{er} collègue	32	N/A	157	25
2 ^e collègue	183	158	338	68
3 ^e collègue	291	523	55	N/A

Ceci dit, la tendance n'est pas satisfaisante : moins 6% de participation par rapport à 2013. Cette tendance et ses raisons ne sont pas évidentes en raison du passage de nombreux salariés de l'un des collèges à l'autre au cours de ces 4 dernières années (promotions) et de la baisse des effectifs de 51 salariés. Le Collège 2 (ETAM à partir des classifications IV) est le plus touché avec une baisse de 13% de participation.

Quelle est l'explication de cette baisse : Mécontentement ? Lassitude après une campagne confuse ? Difficultés à choisir ? Vote électronique ? Sanctions ?

Des résultats encourageants pour la CFDT

Bien que n'en pâtissant pas, la CFDT (+11 voix globalement et +3.4% par rapport à 2013) ne se réjouit pas et souhaite vivement que son Organisation Syndicale continue à progresser lors des prochaines élections.

Nous saluons le courage des candidats non-élus qui se sont présentés sur les listes CFDT (malgré l'agressivité de managers ou de certains de leurs collègues).

La CFDT tient à remercier les salariés qui l'ont soutenue pour ses valeurs, sa capacité de négociation et son projet de renouveau du CE.





Grâce à vous, notre taux de représentativité a atteint 29.1% à Bordes. C'est un niveau non atteint depuis 8 ans.

À 30 %, nous pourrions signer les différents accords de l'établissement (après référendum des salariés). La CFDT reste encore en troisième position.

Notre progression ne va pas suffire à faire bouger les lignes du dialogue social sur Bordes. En effet, du fait du découpage en collèges électoraux distincts, la répartition des sièges au Comité d'Etablissement de Bordes reste inchangée :

Comité d'Etablissement de Bordes	Sièges à pouvoir	CFDT	CFE-CGC	CGT
1 ^{er} collègue – Ouvriers/Techniciens I, II et III	2	0	0	2
2 ^e collègue – ETAM (hors techniciens I, II et III)	3	1	0	2
3 ^e collègue – Ingénieurs et Cadres	4	1	3	0
Total	9	2	3	4

Les quatre élus CFDT au CE sont :

Titulaires :		Suppléants :	
			
Julien FERNANDES (2 ^{ème} collègue)	Patrice MALO (3 ^{ème} collègue)	Nicolas MAZQUIARAN (2 ^{ème} collègue)	Béatrice RENARD (3 ^{ème} collègue)

Élection du bureau du Comité d'Entreprise

Après l'élection des membres du CE, il fallait constituer le bureau (l'exécutif du CE, en quelque sorte). Ce bureau a été élu lors d'un CE extraordinaire le 27 septembre.

Avant ce CE, les 3 Organisations Syndicales représentatives se sont rencontrées pour une entente, si possible, et une répartition des responsabilités.

La CFDT a à cœur de faire entrer dans les faits les réformes (transport, attribution des aides...) qu'elle vous a présentées pendant la campagne électorale. Elle a proposé un militant prêt à tenir le rôle de trésorier ou de secrétaire du CE, en annonçant qu'elle saurait coopérer avec l'Organisation Syndicale qui souhaiterait partager les fonctions et travailler en commun sur les propositions de la CFDT.

Aucun accord n'a pu être construit entre la CFDT et une autre OS.

Lors du CE extraordinaire, la CFDT a donc présenté un candidat à tous les postes du bureau.

- La CGC a présenté un candidat au poste de trésorier.
- La CGT a présenté un candidat au poste de secrétaire.

Le bureau du CE de Bordes est donc constitué comme suit :

- **Secrétaire : CGT**
 - Secrétaire Adjoint : CGC
 - 2^{ème} secrétaire Adjoint : CFDT
- **Trésorier : CGC**
 - Trésorier adjoint : CGT

Élection des représentants au Comité Central d'Entreprise (CCE)

Les représentants au CCE sont issus des CE ; ils sont élus individuellement pour chaque site par les membres du CE concerné.

Les représentants **CFDT** au CCE sont **Julien FERNANDES** (titulaire) et **Nicolas MAZQUIARAN** (suppléant, sans droit de vote).

La CFDT remercie la CGT Bordes pour avoir laissé la place à un titulaire CFDT au CCE sur les 9 sièges à pourvoir. Ainsi, la CFDT pourra continuer à apporter son point de vue face à la Direction en CCE pour l'intérêt des salariés.

Comité Central d'Entreprise (pour les 3 sites)	Sièges à pourvoir	CFDT	CFE-CGC	CGT
Titulaires (droits de votes)	9	1	4	4

**Reste au CCE à choisir son (ou sa) secrétaire et à constituer le bureau du CCE.
Nous vous tiendrons informés.**